



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Génération 2010 - Deuxième interrogation

Service producteur : Centre d'Études et de Recherche sur les Qualifications (Céreq) – Département des Entrées et Évolutions dans la Vie Active (DEEVA)

Opportunité : avis favorable émis le 26 mars 2012 par la Commission Emploi, qualification et revenus du travail

Réunion du Comité du label du 28 janvier 2015 (formation Ménages)

L'enquête s'inscrit dans un dispositif historiquement ancré au Céreq. En effet, Le Céreq réalise régulièrement des enquêtes auprès de cohortes de jeunes sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de la même année scolaire, à tous niveaux de formation, pour étudier leur parcours d'accès à l'emploi.

Certaines cohortes font l'objet d'un suivi de panel avec plusieurs interrogations. C'est le cas de la « Génération 2010 », 6^{ème} génération observée, concernant les « primo sortants » de formation initiale au cours de l'année scolaire 2009-2010, pour laquelle il est prévu une série de trois enquêtes.

Cette cohorte a été interrogée une première fois en 2013, trois ans après leur sortie de formation initiale. Une deuxième interrogation est prévue au printemps 2015, puis une troisième en 2017.

L'objectif général du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc.), selon les niveaux de formation, les filières et les spécialités, à destination des acteurs publics et sociaux. Par ailleurs, ces enquêtes ont pour objectif de permettre une analyse approfondie des parcours d'insertion dans la vie active et des débuts de carrière et ainsi permettre l'examen de l'impact des dispositifs publics visant à favoriser l'insertion des jeunes. Les apports des enquêtes Génération résident dans une large couverture du champ des sortants de formation initiale et dans une taille d'échantillon suffisante pour permettre des analyses fines par diplôme et spécialité. Contrairement à d'autres enquêtes d'insertion qui visent des publics segmentés, le dispositif Génération propose un questionnement, une méthodologie et un cadre d'analyse homogène pour tous, quels que soient leur parcours scolaire, les diplômes obtenus, les domaines et voies de formation.

L'enquête Génération 2010 décrit la situation des jeunes vis-à-vis du marché du travail (emploi, chômage, inactivité, reprise d'études) de façon détaillée mois par mois depuis la sortie de formation initiale en 2010 jusqu'à la date de l'enquête.

La 2^{ème} interrogation aura lieu entre mi-avril et mi-juillet 2015

L'enquête 2015 auprès de la Génération 2010 est la 12^{ème} enquête du dispositif Génération. Les extensions réalisées lors de la 1^{ère} interrogation (2013) n'ont pas été reconduites pour la 2^{ème} interrogation (à l'exception de celle portant sur les docteurs hors santé).

Réalisée en France (métropole et Dom), la collecte aura lieu par téléphone avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (Cati) auprès de 23 490 personnes ayant répondu à l'interrogation précédente. Le questionnaire de la ré-interrogation conserve la même structure que la précédente enquête à 5 ans (Génération 2004 à 5 ans, enquête 2009), en y intégrant les nouveautés introduites

.../...

lors de la première vague de Génération 2010 (enquête 2013) et en y ajoutant notamment un module rénové sur l'obtention de diplômes ou titres professionnels en post-initial et des questions issues de l'enquête Génération 1992 à 5 ans.

Pour l'interrogation à 5 ans, la durée moyenne du questionnaire est de 15 minutes.

L'enquête sera précédée d'un avis aux enquêtés (étape de pré-fidélisation), par voie postale ou électronique, les informant de l'opération et les invitant à mettre à jour leurs coordonnées via un coupon T ou une plate-forme web développée par le Céreq. Les lettres-avis (numérique ou papier) seront, quant à elles, envoyées mi-avril.

L'exploitation des résultats fera l'objet d'une première publication rapide réalisée par le Céreq à destination du grand public, puis d'autres travaux d'études et de recherche complémentaires seront réalisés et publiés dans les collections habituelles du Céreq (*Bref, Notes Emploi Formation, Quand l'École est finie, RELIEF*) et sur son site internet. Les fichiers anonymisés d'enquête seront transmis au Centre Maurice Halbwachs pour mise à disposition auprès de la communauté des chercheurs (été 2018).

~~~~~

### **En préambule :**

Le dispositif dans son ensemble comprend trois enquêtes : l'enquête principale téléphonique, une enquête expérimentale multi-mode (internet et téléphone) et une enquête expérimentale mono-mode (uniquement par internet). Le label ne couvre que l'interrogation téléphonique prévue au printemps 2015. En l'état du dossier, les deux enquêtes expérimentales (hors champ du label) feront l'objet d'un avis d'examen lors d'un passage ultérieur en commission « Ménages ».

### **Remarques générales :**

Le dispositif « Génération 2010 » permet de suivre les cheminements professionnels des jeunes à la sortie de leur formation initiale, tous domaines de formation confondus. Ce sont les sortants de formation initiale d'une année donnée qui forment le concept de Génération. Génération 2010 comprend trois enquêtes effectuées à trois ans (2013), cinq ans (2015) et sept ans (2017) après la sortie du système éducatif.

Les principales nouveautés introduites dans cette nouvelle vague d'interrogation sont :

- un nouveau module sur l'acquisition de diplômes ou titres ;
- l'ajout de questions issues de l'enquête 1997 (Génération 1992) ;
- une reconduction partielle du module de description des périodes de non-emploi, rénové pour l'enquête Génération 2010 à 3 ans ;
- la modification du questionnement pour déterminer l'activité de l'établissement employeur dans la nomenclature NAF rev2.

S'agissant de l'avenir du dispositif Génération, une réflexion est actuellement menée sur la rénovation du dispositif en 2017, selon deux axes principaux de travail : l'un d'ordre technique et méthodologique (introduction du mode de collecte par internet ou appariement avec des sources administratives), l'autre en matière de contenu de l'enquête (calendrier, questionnement) et de son financement (nouvelles pistes de financement).

### **Le Comité du label émet les recommandations suivantes :**

Le service transmettra au Comité du label une note détaillée précisant les conditions de ré-échantillonnage des répondants (catégories de population ré-échantillonnées, méthodologie de tirage, notamment d'équilibrage, variables retenues ou exclues) et indiquant les effectifs échantillonnés.

Outre les demandes déjà prises en compte sur les deux lettres-avis (papier et numérique) suite au rapport du prélabel, le Comité exprime deux remarques relatives à la lettre-avis papier :

- partie « Pourquoi vous interroge-t-on à nouveau ? » : rappeler que le dispositif comprend plusieurs vagues avec l'éventualité d'une ré-interrogation ultérieure ;

- partie « La confidentialité des données » : supprimer le terme « anonyme » et reformuler les deux phrases : « Les réponses au questionnaire sont couvertes par le secret statistique et les données collectées ne donneront lieu qu'à des exploitations statistiques. Vos coordonnées ne seront utilisées que par le Céreq pour le dispositif « Génération 2010 ».

Le Comité prend note avec satisfaction de l'alternance de l'usage du numéro démasqué et masqué et il demande également au service de préciser dans quelles conditions il décidera de l'envoi d'un SMS.

Concernant le Comité de concertation, le Comité du label regrette l'absence, d'une part de représentants des associations des familles et, d'autre part, de représentants des acteurs de la politique de la ville. Le service veillera à élargir son prochain Comité de concertation.

Le Comité du label encourage le service à exercer tous les contrôles souhaitables vis-à-vis du prestataire, notamment sur le suivi des appels téléphoniques et de leur répartition temporelle sur les différents jours et heures de la semaine. Il lui demande également de préciser s'il a des possibilités d'écoute à distance avec possibilité de visualiser le questionnaire.

Par ailleurs, le Comité demande au service de bien notifier au prestataire qu'il ne peut utiliser les coordonnées recueillies à d'autre fin que celle de la réalisation de cette enquête.

#### **Questionnaire :**

Concernant la codification de l'activité, le Comité du label prend note des choix retenus par le service, mais il l'encourage à réfléchir sur les améliorations possibles, en procédant notamment à des travaux méthodologiques de comparaison de la codification par questionnement avec celle par « sirenage ».

Plusieurs remarques formulées en séance complètent celles du prélabel, le service est invité à les prendre en compte. Le détail de ces remarques figure sur le relevé de décisions.

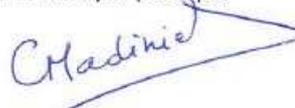
Compte tenu des nombreuses remarques relatives au questionnement, le Comité demande que lui soit adressée une version définitive du questionnaire.

**Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducation Génération 2010 - 2<sup>ème</sup> interrogation, pour l'année 2015.**

***Le label ne s'applique pas aux enquêtes expérimentales par internet.***

**Ce label est valide pour l'année 2015**

La Présidente du Comité du label  
de la statistique publique



Chantal MADINIER